

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Révisé

Mo
b.***26040732***Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division NeufchâteauLe **13 03 2026****Greffé**N° d'entreprise : **0471 550 652****Nom**(en entier) : **LUXGREEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Au Poteau de Fer 13 - 6840 Neufchâteau****Objet de l'acte : Démission et nomination mandat du commissaire réviseur**

Extrait du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 Janvier 2026 :

Première résolution

La SRL « Brankaer Ph. & Partners » dont monsieur Philippe Brankaer, réviseur d'entreprise (agrément n°A01711) avait été désigné en qualité de représentant permanent chargé d'exécuter le mandat de commissaire au terme d'une Assemblée Ordinaire du 29 Mars 2024 a remis sa démission avec effet au 31 décembre 2025. L'Assemblée accepte cette démission.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer un nouveau commissaire réviseur.

La S.A « ACF AUDIT BELGIUM », dont le siège social est situé Place Mac-Auliffe 38 à 6600 Bastogne, RPM Neufchâteau BE0456.548.910, a désigné en qualité de représentant permanent chargé d'exécuter le mandat de commissaire Monsieur Stéphan Moreaux, réviseur d'entreprise (agrément n°A01548). Le mandat est accordé pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2028, statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30/09/2027.

Troisième résolution

L'Actionnaire unique octroie un pouvoir particulier à la SRL Cabinet d'Expertise comptable Frognet, représentée par un Administrateur, Monsieur Guillaume LEGRAIN et dont le siège social est sis Avenue de Bouillon 103 6800 Libramont, avec pouvoir de substitution et pouvant agir seule :

-Pour entamer de manière générale toutes démarches administratives auprès du Moniteur Belge, et par conséquent remplir et signer tous les formulaires et documents de dépôt, effectuer toute déclaration éventuellement demandée et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne exécution de cette procuration.

-Faire tout ce qui est nécessaire afin d'entamer toutes les démarches administratives pour la modification de l'inscription de la société à la Banque Carrefour des entreprises et toutes autres formalités nécessaires pour la bonne exécution de cette procuration particulière.

Fiduciaire FROGNET - Guillaume LEGRAIN
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2026 - Annexes du Moniteur belge